

Appel de candidatures Chaires de recherche du Canada (CRC) de niveau 2

Affichage à l'interne : 30 juin au 23 octobre 2025

Axes de recherche : **TRANSFORMATION, RÉGULATION ET CONFIANCE NUMÉRIQUE OU DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS, VALORISATION DES CULTURES ET DE LA JUSTICE SOCIALE**

Le Décanat de la recherche et de la création lance un appel de candidatures pour combler deux (2) chaires de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 visant principalement à renforcer l'un ou l'autre des axes stratégiques en recherche pour lequel l'UQO ne détient actuellement pas de CRC.

Les deux personnes pressenties pour occuper ces CRC devront avoir le profil requis pour obtenir une chaire de niveau 2 (voir critères ci-dessous). Elles recevront l'appui du personnel professionnel du Décanat de la recherche et de la création pour la finalisation de leur dossier de candidature qui sera soumis au Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) avant le **21 avril 2026**.

Axe Transformation, régulation et confiance numérique

1. Chaire en solutions numériques et cyber-résilience des collectivités

L'UQO souhaite ouvrir une CRC dont l'ancrage s'attachera à l'étude des questions émergentes ayant trait aux outils et aux programmes de sécurisation des systèmes informationnels. Elle aura pour vocation de contribuer à une plus grande compréhension scientifique du développement du numérique dans les différentes sphères de la société, autant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale. L'utilisation de l'intelligence artificielle de même que les outils et pratiques à la fois techniques et/ou organisationnels pour assurer une cybersécurité et une cyber-résilience des collectivités seront préconisés dans le champ d'analyse et des travaux proposés. Un accent particulier sur les algorithmes ainsi que sur l'innovation technologique et l'analyse des risques associés au cyberspace pourront être des thématiques d'expertise dans lesquelles la personne candidate pourra se situer.

Axe Démocratisation des savoirs, valorisation des cultures et de la justice sociale

2. Chaire en médiation culturelle et en valorisation du patrimoine

Dans une perspective partenariale et ouverte sur les milieux et les communautés culturelles, cette deuxième chaire aura pour mandat de contribuer à la structuration de travaux visant à comprendre les mutations dans les pratiques, les processus de création et les formes de diffusion d'arts et de cultures. Les travaux conduits pourront ainsi embrasser une approche élargie dédiée aux institutions culturelles et à leurs acteurs. Les espaces de performance tels que les galeries d'art ou encore les festivals pourront se retrouver inscrits dans les thématiques. Un accent particulier sur l'association et la valorisation des groupes culturels issus de la diversité pourra être donné, dans une perspective émancipatrice. L'autochtonisation du patrimoine, le rapport à la décolonisation, l'étude des initiatives de soutien aux milieux culturels au Canada et au Québec et la mise en récit du patrimoine pourront être traités.

Programme des Chaires de recherche du Canada

L'attribution des Chaires de recherche du Canada (CRC) aux universités canadiennes est déterminée périodiquement en fonction du financement de la recherche accordé par chacun des trois organismes subventionnaires fédéraux aux professeures et professeurs de l'établissement. L'UQO a donc la possibilité de détenir huit (8) CRC dont une (1) de niveau 1 et sept (7) de niveau 2. Deux niveaux 2 sont actuellement vacantes.

Les chaires sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels. Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont détenues par des titulaires reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans sont renouvelables une fois, obtiennent un financement de 100 000\$ par année auquel est ajouté une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche lors du premier mandat.

Toutes les personnes chercheuses participantes doivent satisfaire aux exigences d'excellence du Programme, ce qui est évalué au moyen d'un processus rigoureux comportant deux étapes : tout d'abord au moment du recrutement, que gère l'établissement, et par la suite au cours de l'évaluation par les pairs menée une fois que la personne est [mise en candidature](#) par son établissement d'attache. Seules les personnes dont le financement est recommandé à l'issue de l'évaluation par les pairs se voient attribuer une chaire de recherche du Canada.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le site Web du [Programme des CRC](#).

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

Conformément à ses politiques de recrutement, ainsi qu'au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'UQO favorise l'excellence en recherche et garantit l'égalité des chances à toute personne soumettant sa candidature. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

L'UQO offre un milieu de recherche et de création qui reconnaît l'apport des sujets reliés à l'EDI, qui valorise les personnes chercheuses, les participant-es, les méthodologies et les références de chercheurs-ses s'identifiant à des groupes en quête d'équité et qui se reflète dans l'octroi des bourses.

Prise en compte de l'équité et de la diversité dans l'attribution des chaires

Au moment d'attribuer ses chaires, l'UQO doit d'abord tenir compte de ses cibles en matière d'équité et de diversité. Ces exigences sont transmises à chaque établissement et peuvent être consultées [ici](#).

Les interruptions de carrière seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures. Les personnes candidates sont donc encouragées à identifier ces périodes dans leur curriculum vitae. Ces renseignements seront pris en compte dans l'évaluation de la candidature, en respect des politiques de confidentialité.

L'UQO s'assurera également d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins, le cas échéant. L'UQO invite ainsi toute personne candidate au Programme des chaires de recherche du Canada et nécessitant des mesures d'adaptation (déficience visuelle, déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à nous en faire part afin de faire le nécessaire.

Pour en savoir plus, prière de consulter la page consacrée aux [exigences et pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#).

Pour satisfaire aux critères de sélection du Programme, la candidate ou le candidat doit :

- être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré qu'elle ou il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle ou il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiantes ou étudiants et chercheuses ou chercheurs futurs;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité

Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheuses ou chercheurs émergents exceptionnels (elles ou ils doivent être des chercheuses ou chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature).

Les candidates ou candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de [justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme. Si vous avez des doutes quant à cette condition, veuillez contacter la personne responsable au Décanat de la recherche et de la création (Geneviève Pepin : genevieve.pepin@uqo.ca)

Admissibilité des personnes candidates selon les exigences de l'UQO

- Être membre du corps professoral salariés en poste régulier à l'UQO;
- Détenir son doctorat depuis moins de 10 ans à la date d'avril 2026;
 - Néanmoins, les personnes candidates qui sont à plus de dix ans d'avoir obtenu leur doctorat peuvent poser leur candidature si des interruptions de carrière comme un congé parental, un congé de maladie, une formation clinique, le développement d'une entreprise, le COVID ou d'autres circonstances personnelles ont entraîné des retards dans le développement de carrière. Ceux-ci seront pris en considération lors de l'évaluation de la candidature pour expliquer l'incidence de ces motifs sur la productivité et les réalisations en recherche. Cette information devra être ajoutée au CV déposé. Pour allonger la période de référence (plus de 10 ans) sur cette base, il faudra s'assurer de justifier adéquatement ces délais pour valider son admissibilité. Cette évaluation peut se faire via le [processus de justification de niveau 2 du programme](#). Si vous désirez avoir plus d'informations sur cette option et/ou vous en prévaloir, veuillez communiquer avec Geneviève Pepin, coordonnatrice à la gestion de la recherche (genevieve.pepin@uqo.ca).
- Présenter un projet de chaire dans l'un des deux axes identifiés ;
- Démontrer un CV avec une forte aptitude en recherche et avoir un excellent dossier de publication selon les standards de la discipline ;
- Proposer un projet fédérateur au sein de l'Université et dans son écosystème en recherche ;

Au regard du bassin de nominations potentielles, l'UQO prendra également en compte la contribution de nominations finales à l'atteinte des cibles institutionnelles en matière de diversité et d'équité, en particulier pour les groupes désignés au sens du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).

Comment postuler?

Le processus de dépôt de candidature comporte deux étapes :

- 1- dépôt d'un avis d'intérêt;
- 2- dépôt du dossier de candidature.

1. Dépôt d'un avis d'intérêt

Cette étape d'ordre administratif est **obligatoire** et sert à aider à la constitution du comité d'évaluation des dossiers de candidature.

Les personnes intéressées sont priées de remplir leur avis d'intérêt via le formulaire créé à cet effet :

<https://uqo.ca/webform/avis-d-interet>

Il devra avoir été soumis via la plate-forme au plus tard le **17 août 2025 avant minuit**.

Le formulaire d'avis d'intérêt comprend sommairement:

- un résumé de 100 mots au plus décrivant les objectifs du programme de recherche proposé;
- la confirmation du respect des exigences du programme et de l'UQO;
- une liste de suggestions de cinq expertes et experts externes qui ne sont pas en conflit d'intérêts¹ avec la personne candidate;
- un curriculum vitae sous le format du CV commun canadien (générique) à jour couvrant les dix dernières années;
 - Si requis, un document justifiant les interruptions de carrière selon la [grille du PCRC](#) allongeant la période d'éligibilité à plus de dix (10) ans.
- Formulaire d'autoidentification.
 - Notez que les renseignements fournis dans la déclaration volontaire seront traités en toute confidentialité. Nous demandons aux candidats et candidates de le remplir afin que nous puissions déterminer votre admissibilité en cohérence avec les cibles EDI de l'établissement.

Le Doyen de la recherche et de la création ainsi qu'une personne à la coordination à la gestion de la recherche évalueront les avis afin de s'assurer de l'admissibilité des candidatures, du respect des exigences internes et de l'enlignement de la proposition avec les axes stratégiques.

Suite à cette évaluation, les candidatures retenues pourront passer à la deuxième étape pour le dépôt complet de la candidature. La personne à la coordination à la gestion de la recherche communiquera la décision à chaque personne au plus tard le 29 août 2025.

Mentorat des personnes candidates

Le Décanat de la recherche et de la création offrira du mentorat aux professeurs et professeures qui envisagent de poser leur candidature. Un jumelage avec une ou un titulaire actuel ou passé sera organisé par le Décanat à ceux et celles qui en feront la demande.

2. Dépôt du dossier de candidature

¹ En respect avec la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](https://www.chairs-chaires.gc.ca/program-programme/conflict_interest-conflict_interets-fra.aspx): https://www.chairs-chaires.gc.ca/program-programme/conflict_interest-conflict_interets-fra.aspx.

Les personnes qui auront accédé à la deuxième étape sont invitées à soumettre un dossier de candidature complet, au plus tard, le **23 octobre, à midi (heure du Québec)**.

Le dossier à soumettre par courriel dans un seul document pdf comprend:

- 1) Qualité de la candidature (maximum 1 page);

Démontrer que vous êtes une chercheuse ou un chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche et qui a le potentiel de se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;

- 2) Un résumé (100 mots) ;

Décrivez les objectifs du programme de recherche proposé;

- 3) Description du programme de recherche proposé (maximum de 6 pages)

a) Mise en contexte

- Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité.
- Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente.
- Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et vos travaux en cours ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à vos travaux.
- Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine.
- Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).
- Démontrez comment la recherche proposée contribuera à la réalisation des objectifs de recherche énoncés dans le plan de recherche stratégique de l'établissement.

b) Méthodologie

- Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche.
- Justifiez le choix de la méthodologie.

c) Participation des utilisatrices ou utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats

- Décrivez comment, le cas échéant, les utilisatrices ou utilisateurs de la recherche (p. ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticiennes ou praticiens, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignantes ou enseignants, les communautés artistiques et culturelles, etc.) participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats)
- Décrivez comment les résultats de recherche seront diffusés. (p. ex. conférences; publications à comité de lecture, monographies et livres; droits d'auteur, brevets, produits et services; transfert de technologies; œuvres de création et œuvres d'art).

d) Description des stratégies de formation proposées

- Décrivez les stratégies de formation qui seront employées pour attirer des étudiants et étudiantes (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et stagiaires du meilleur calibre à l'établissement d'accueil ou aux établissements, hôpitaux ou instituts affiliés.
- Décrivez comment on compte créer un milieu qui attire, forme et retient des étudiants et étudiantes et stagiaires du meilleur calibre.
- Décrivez les rôles et les responsabilités qui seront confiés aux étudiantes ou étudiants et aux stagiaires et indiquez les tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche, qu'elles et ils exécuteront, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation

universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.

e) Liste des références (maximum de 3 pages)

- Joignez la liste des références citées dans le programme de recherche proposé. Cette liste s'ajoute aux six pages autorisées pour la description du programme de recherche.

- 4) Description de l'effet structurant et lien avec la planification stratégique de la recherche (1 page maximum);

Les CRC sont des outils de développement stratégique pour l'institution. En plus de la qualité du programme de recherche proposé, il est essentiel de démontrer comment l'allocation de ressources à votre domaine, via une CRC, dynamisera l'écosystème académique, favorisera l'innovation et positionnera l'institution comme un acteur majeur dans un domaine stratégique. Expliquez en quoi l'obtention d'une CRC dans votre domaine génèrera un effet de levier pour le développement de votre secteur à l'échelle de l'université, du département et de l'entité de recherche (centre, institut, etc.) auquel vous êtes rattaché. Un argumentaire solide doit tenir compte de l'écosystème et des principaux enjeux liés à votre domaine de recherche. Voici une liste non exhaustive d'aspects pour alimenter votre réflexion: Domaine en émergence, Pôle d'excellence, Rayonnement et attractivité, Formation et mentorat, Recherche collaborative, Impact sociétal et économique, Partenariats nationaux et internationaux et financements.

- 5) Un curriculum vitae (CV commun canadien - générique) avec une liste de vos publications, incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant (pour plus [d'information sur cette section](#));
- 6) Un énoncé des cinq plus importantes contributions à la recherche au cours de la carrière, expliquant leur importance et leur impact.

- Inscrivez votre nom et le numéro de page dans la partie supérieure de chacune des pages.
- Utilisez une police de caractère Times New Roman 11 points, en laissant des marges d'au moins 3/4 po (2 cm) tout le tour.
- Rédigez le texte à simple interligne, avec un maximum de six lignes par pouce.

À noter que le dossier de candidature devra être rédigé en français à moins d'obtenir une dérogation du Décanat de la recherche et de la création justifiant un dépôt dans une autre langue.

Réception des candidatures

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet à genevieve.pepin@uqo.ca au plus tard le **23 octobre 2025**.

Évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures se fera sur la base des [critères de sélection](#) du Programme.

Le comité d'évaluation de chacune des CRC vacante sera formé par les pairs et évaluera d'abord l'excellence des candidatures transmises. En plus d'être diversifié, le comité d'évaluation sera composé de chercheuses et chercheurs reconnus, dont deux à quatre personnes proviendront de l'externe, d'une ou d'un titulaire d'une CRC (passé ou actuel) de l'UQO, du doyen de la recherche et de la création en plus de la coordonnatrice à la recherche qui agira à titre de secrétaire. Une personne agira à titre d'agente en matière d'équité. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle et leur mandat ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions de carrière dans

l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre la formation sur les préjugés inconscients offerte par le PCRC.

La ou les personnes dont la candidature aura été retenue à l'issue de cet appel sera accompagnée par le Décanat de la recherche et de la création dans la préparation de la demande qui sera déposée au Programme des chaires de recherche du Canada. De même, plusieurs services seront appelés à lui fournir des données ou des conseils pour la préparation de la demande (ex. Service terrain et bâtiment, communications, etc.). Ainsi, la ou les personnes retenues devront s'engager à respecter l'échéancier interne établi par le Décanat. En cas de non-respect de cet échéancier, le doyen se réserve le droit de reporter le dépôt de la candidature au prochain concours ou de l'annuler.

Échéancier

Étapes	
1. Avis d'intention	Réception au 17 août avant minuit
2. Dépôt des dossiers de candidature	Réception au 23 octobre avant midi
3. Analyse par le comité d'évaluation	Début décembre
4. Annonce des résultats internes	Fin-décembre – avant départ congé des fêtes
5. Préparation du dossier de présentation au PCRC	Janvier à avril 2026
6. Dépôt au PCRC	21 avril 2026
7. Annonce des résultats finaux du PCRC	Octobre 2026